

AUGMENTATION DE 400 % DU M³ D'EAU

Très cher assainissement collectif

MORTEFONTAINE Un collectif assainissement « qui revendique » 237 foyers adhérents remet en cause le coût du passage à l'assainissement collectif. Le m³ d'eau prend 6€.

On pourrait évoquer les problèmes du coût de l'eau à Mortefontaine en Thelle en revenant à l'origine, dans les années 2000. A

l'époque la compétence de l'assainissement n'appartient pas encore à la communauté de communes, qui n'est pas encore la Thelloise... A l'époque, l'assainissement à Mortefontaine est individuel, et une étude effectuée par un cabinet agréé a démontré un risque élevé d'impact sur l'eau, les installations semblaient moins bien fonctionner que sur l'ensemble de la communauté de communes (257 installations sur les 325 existantes ont été contrôlées).

En 2006, Thierry Petitcoulaud, maire, milite pour un assainissement collectif « indispensable et nécessaire ». Il est donc proposé un peu plus tard de rejoindre une nouvelle station d'épuration : La station de Hermes, dimensionnée pour une population de 20 000 habitants, qui est prévue pour être mise en service en 2015 et est conçue pour traiter les eaux usées de 8 communes : Berthecourt, Hermes, Mortefontaine-en-Thelle, Noailles, Novillers-les-Cailloux, Ponchon, Sainte-Geneviève et Villers-Saint-Sépulcre.

Début 2010, lancement des études qui durent deux ans. Une enquête publique est lancée sur les 8 communes par arrêté du 13 mai 2013. Tous les habitants de toutes les communes concernées sont invités à présenter leurs observations. Mr Paillard, maire de Mortefontaine,

...
Nous sommes favorables à l'assainissement, mais pas à ce prix
...



Cyril Crespel est pour l'assainissement collectif mais pas à ce prix. L'initiateur du collectif fustige le manque de communication, seulement une réunion en 2018 et quinze jours avant les travaux.

Ils veulent étendre leur action

Le collectif compte étendre son action aux autres communes concernées, Ste Geneviève, Ponchon, Noailles, Berthecourt etc... il est sûr que les adhésions ne devraient pas manquer.

déclarait en novembre 2009: « Il est évident que le prix de l'eau augmentera à partir de 2013 ou 2014, il faut donc, dès à présent, qu'individuellement, nous nous employions à protéger notre eau, à trouver des moyens pour restreindre notre consommation ». Mr Paillard précise : « nous allons utiliser les réseaux déjà en place de Ste Geneviève, de Noailles, de Berthecourt pour arriver à Hermes, donc brancher notre réseau, route de Ste-Geneviève, où existe déjà une station de relevage. »

Suivent les relevés topographiques de chaque habitation pour le branchement individuel et déterminer l'endroit où s'effectuera cette connexion au réseau. D'un coût total initial de 14,3 M€, sa construction « aura un impact sur le prix de l'eau », indiquait Laurent Pagny, président du SITTEU porteur du projet. Pour que cela soit « moins

douloureux pour les usagers », cette augmentation était prévue sur plusieurs années, et répercutée progressivement sur les factures d'eau. « L'enjeu est environnemental », estimait Laurent Pagny maire d'Hermes. Puis, le temps passe, le projet a pris du retard, puis, par décision gouvernementale (loi NOTRe), la compétence assainissement quitte le SITTEU, et rejoint en juin 2017 la communauté de communes qui par effet de la même loi, a grossi et est devenue « Thelloise ».

Entre temps la station, financée à hauteur de 900 000 € par le Département, a été inaugurée le vendredi 16 septembre 2016. Les raccordements successifs s'échelonnent. En 2019, sur les portails des habitations de Mortefontaine-en-Thelle, des pancartes fleurissent « non au record de l'eau la plus chère de

France ». Elles sont l'œuvre d'un Collectif assainissement « qui revendique » 237 foyers adhérents, soit 75 % de la population communale « . Mené par Cyril Crespel, (qui ne cache pas ses ambitions pour les prochaines municipales), ce collectif s'est créé pour protester contre l'augmentation jugée abusive de l'eau lorsque les travaux d'assainissement collectif (principalement la création d'un réseau de canalisations inexistantes) seront terminés, soit mars/avril 2020 . En effet, le coût des travaux engagés par la Thelloise (pour la commune) est de 5 M€. Sur ce montant, la somme de 2,5 M€ est prise en charge par l'agence de l'eau et autres subventions, et pour le reste, la Thelloise le financera avec un emprunt qu'elle répercutera sur les factures d'eau des Martifontains! « Notre m³ d'eau est actuellement à moins de 2 € (assainissement individuel) et devrait subir l'augmentation extravagante de plus de 400%, soit 8,36€ par m³ aux dernières annonces de la Thelloise ! En exemple, un foyer qui consomme 10 m³ d'eau par mois verra sa facture annuelle augmenter de plus de 600 € par an ! Cette situation est inacceptable, notre collectif a été créé pour tenter de raisonner la Thelloise sur le futur prix de l'eau. Nous sommes favorables à l'assainissement, mais pas à ce prix ».

A la question « quelle solution proposez-vous ? » Cyril Crespel dégage en touche, aucune solution concrète n'est suggérée: « Les Martifontains sont conscients qu'un assainissement collectif est bénéfique pour la commune et sont prêts à participer financièrement pour en profiter mais tout en restant raisonnable, ainsi, passer de 2€ le m³ d'eau à 5€ serait déjà est un effort considérable pour chacun. Pour notre collectif, les travaux publics sont payés par les collectivités en utilisant les impôts. Or, dans notre cas, la collectivité veut faire supporter le coût des travaux publics en local par les habitants concernés, via la facture d'eau, une aberration. »

«Nous avons hérité en 2017 des appels d'offres...»

LA RÉPONSE DE LA THELLOISE

Pierre Desliens, en charge de ces dossiers à la Thelloise, tient à préciser certains points: « Nous n'avons pas des moyens illimités à l'intercommunalité, donc nous devons répercuter le coût des travaux sur les mètres cubes d'eau consommés par les habitants. En économisant, nous pourrions arriver à environ 8 euros au m³. Notons que de nombreuses communes se sont déjà habituées à payer leur eau aux environs de ce tarif. Le problème est que beaucoup d'habitants de Mortefontaine viennent de la Région parisienne, où ils payaient très peu, certains sont arrivés il y a peu

de temps. Mais la qualité de vie se paie aussi. A Paris sur 1km de canalisations, on branche 1000 logements ; ici à peine 20... » Et il ajoute: « Les communes avaient la maîtrise de leurs canalisations, et il fallait en changer certaines, ou en créer. Nous avons hérité en 2017 des appels d'offres, avant de commencer les travaux en octobre 2018. »

«L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF C'EST UN PLUS MAIS ÇA A UN COÛT...»

Mr Desliens ne nie pas le coût qui se répercute sur les habitants, et qui concerne

aussi Sainte-Geneviève, Noailles, Ponchon ou Berthecourt. La Thelloise ne fait aucun bénéfice dans l'opération... « La création d'une station à Mortefontaine, comme suggérée par le collectif, n'aurait rien changé, au contraire, à la réalisation des canalisations se serait ajouté le coût du fonctionnement, quant à la situation actuelle, il y a des coûts de fonctionnement et d'entretien des assainissements individuels qui sont totalement passés sous silence. ... le surcoût évoqué de 600€ par an représente 50€ par mois, le coût moyen d'un abonnement téléphonique, l'assainissement collectif, c'est un plus mais ça a un coût... »



Pour Pierre Desliens, «l'assainissement collectif est un plus mais ça a un coût».